

LA MOBILISATION RÉGIONALE *ENSEMBLE POUR AGIR SUR LES PRÉJUGÉS* EST UN COLLECTIF DE CITOYENS¹ ET DE PARTENAIRES DE DIFFÉRENTS HORIZONS² QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE DEPUIS 2016 POUR FAIRE EN SORTE QUE LES FUTURS PROFESSIONNELS, DÉVELOPPENT DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS EXEMPTS DE PRÉJUGÉS ENVERS LES PERSONNES VIVANT EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE.

NOUS PRIVILÉGIONS UNE APPROCHE COLLECTIVE ET INCLUSIVE DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES AFIN QU'ELLES PARTICIPENT À L'AVANCEMENT DES TRAVAUX. NOUS SOUHAITONS DONC ATTEINDRE NOS OBJECTIFS AVEC LES GENS DES MILIEUX UNIVERSITAIRES ET COLLÉGIAUX DES PROFESSIONS CIBLÉES, LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ET DE LA SANTÉ ET, BIEN ÉVIDEMMENT, LES CITOYENS EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE.



POURQUOI AGIR AUPRÈS DES FUTURS PROFESSIONNELS ?

- > **Parce que** plusieurs personnes en situation de pauvreté et d'exclusion témoignent sentir le jugement des professionnels encore aujourd'hui.
- > **Parce que** les répercussions des préjugés peuvent être nombreuses et considérables : barrières d'accès aux soins et services, dégradation de la santé physique et mentale, barrières à la reconnaissance de la citoyenneté, obstacles à se sortir de la pauvreté³.
- > **Parce que** selon Hojat (2016), plusieurs études ont démontré que le niveau d'empathie des étudiants en médecine diminue durant leur parcours académique⁴.
- > **Parce que** selon l'état des connaissances actuelles⁵, nous savons qu'une des stratégies pour diminuer la distance sociale et la peur du jugement est d'offrir des formations aux professionnels pour qu'ils comprennent les parcours de vie des personnes. Ces formations auraient pour conséquence qu'ils se montrent davantage sensibles à leur réalité, qu'ils adoptent une attitude de non-jugement et des habiletés interpersonnelles adaptées. Pour nous, c'est une façon de favoriser un plus grand accès aux soins et services pour les personnes qui en ont le plus besoin.
- > **Parce que** plusieurs étudiants se sentent peu outillés lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail et qu'ils ont à intervenir auprès de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Certains vivent un sentiment d'impuissance et de la frustration. Selon le rapport de la Direction de santé publique, le contact direct avec ces personnes peut réellement changer les perceptions et avoir une influence sur les attitudes et comportements.

Ce travail de sensibilisation se fera en plusieurs étapes, mais les premières disciplines concernées sont : médecine, pharmacie, santé dentaire, sciences infirmières, travail social et techniques policières.

¹ Bien que nous soyons tous citoyens, nous faisons ici la distinction entre les personnes qui participent à la mobilisation en leur titre personnel et qui ne sont pas rémunérées pour cette participation (nous les considérons comme des « experts de vécu ») et les personnes qui représentent une organisation, rémunérées par celle-ci pour leur participation à la mobilisation.

² Liste des membres de la mobilisation au verso.

³ Rapport de la Direction de santé publique issu des travaux de la mobilisation. Document disponible en ligne : www.ciusscn.ca/prejugespauvreteexclusionsociale

⁴ Hojat M., 2016, « Empathy in Health Professions Education and Patient Care », Dordrecht : Springer International.

⁵ INSPQ - Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. Document disponible en ligne : https://www.inspq.gc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

TÉMOIGNAGES

PERSONNES VIVANT EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE :

« Il y a plusieurs années, j'ai fait une overdose sur la rue Saint-Jean. Je me suis réveillée à l'hôpital avec un ticket de 220\$ pour tumulte, bruit ou désordre sur la voie publique. »

« J'ai appelé la police parce que mes voisins me faisaient du harcèlement et j'avais peur. Ils ne m'ont pas cru, à cause de mes antécédents judiciaires. J'ai insisté, levé le ton pour qu'on m'écoute. Finalement, c'est moi qu'ils ont embarquée. Je suis restée au poste trois jours et j'ai perdu ma job. »

« Je n'ose pas demander le formulaire à mon médecin pour me faire rembourser mon déplacement. J'ai honte de lui dire que je reçois l'aide sociale. »

ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES À LA SUITE D'UN STAGE AUPRÈS DE PERSONNES VIVANT EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE :

« J'ai fait énormément de prise de conscience et je crois que j'avais le « jugement » facile, mais en apprenant à connaître ces bénévoles et clients plus personnellement, je me rends compte que juger un livre par sa couverture est facile, mais tellement pas représentatif de la réalité. »

« J'ai donc appris à faire tomber mes barrières face à la différence, qui avant me mettait mal à l'aise. J'ai énormément appris sur ces personnes, sur leur réalité, leurs forces, leurs défis quotidiens, mais aussi sur moi-même. »

NOTRE VISION COMMUNE :

Que chaque étudiant-e et enseignante développe une meilleure compréhension du phénomène de la pauvreté et des inégalités sociales ET que leur attitude personnelle et leur pratique professionnelle respectent les droits et la dignité des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans une perspective de relation égalitaire.

POUR Y ARRIVER, NOUS TRAVAILLONS À :

- > Faire une campagne de sensibilisation et d'information dans le milieu de l'enseignement collégial et supérieur.
- > Mobiliser les acteurs-clés autour de notre démarche.
- > Documenter des pratiques pédagogiques existantes.
- > Développer des outils pédagogiques pour les professeurs.
- > Augmenter l'exposition des étudiants en contexte professionnel aux réalités des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
- > Outiller les organisations qui accueillent les stagiaires pour favoriser le travail sur les préjugés lors de stages.
- > Créer des espaces de discussion multidisciplinaire sur certaines pratiques professionnelles.

**Faites partie de ce mouvement
et joignez la mobilisation!**

LISTE DES MEMBRES DE LA MOBILISATION

- > Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)
- > Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)
- > Association (L') des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)
- > Atout-Lire
- > Avenir d'enfants
- > Cégep Garneau – Département des sciences sociales
- > Cégep Sainte-Foy – Département de travail social
- > Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
- > Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale (CAAP)
- > Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS)
- > Citoyens et experts de vécu
- > Clinique dentaire communautaire (Fondation famille Jules Dallaire)
- > Collectif de luttes et d'actions contre la pauvreté de la région de Québec (CLAP-03)
- > Collectif pour un Québec sans pauvreté
- > Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- > Étudiants : médecine, travail social, psychologie
- > Fondation famille Jules Dallaire
- > Forum jeunesse de la Capitale-Nationale
- > Ligue des droits et libertés, section de Québec
- > Mouvement personne d'abord du Québec métropolitain (MPDAQM)
- > PECH
- > Projet L.U.N.E.
- > Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)
- > SPOT – Clinique communautaire de santé et d'enseignement
- > Table de quartier L'Engrenage de Saint-Roch
- > Université Laval :
 - École de travail social et de criminologie
 - Faculté de médecine
 - Faculté de médecine dentaire
 - Faculté de pharmacie
 - Faculté des sciences infirmières
 - Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes

Informations : agirprejuges@outlook.com